



DECLARATION DES PERFORMANCES

N° 1102 / RPC / 2019 03 12

1. Code d'identification unique du produit type :
RACINE – Fenêtre et Porte Fenêtre
2. Numéro de type, lot ou série permettant l'identification du produit :
Voir étiquette produit
3. Usage prévu :
Communication dans les zones domestiques et commerciales sans compartimentation feu/fumée ni dans les issues de secours
4. Nom et coordonnées du fabricant :
**Établissements PASQUET
29, boulevard des Saulniers
35370 Argentré du Plessis
www.pasquet.fr**
5. Nom et coordonnées du mandataire :
Non applicable
6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :
Système 3 pour toutes les caractéristiques
7. Le FCBA (Organisme notifié n° 380) et CERIBOIS (organisme notifié n° 2061) ont réalisé les calculs et essais de type selon le système 3.
8. Dans le cas d'un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée
non applicable

9. PERFORMANCES DECLAREES

EN 14351-1 : 2006 + A1 : 2010

Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Performance au feu extérieur	Non concerné	<p>EN 14351-1 : 2006 + A1 : 2010</p> <p>Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée</p>
Réaction au feu	Non concerné	
Résistance au feu (E+EI)	Non concerné	
Étanchéité aux fumées (S)	Non concerné	
Fermeture automatique (C)	Non concerné	
Étanchéité à l'eau ^(a)	Classe technique de conformité 7B	
Substances dangereuses ^(b)	Néant	
Résistance au vent	Classe technique de conformité C2	
Capacité de résistance des dispositifs de sécurité ^(c)	Non concerné	
Performance acoustique ^(d)	de $R_w(C;Ctr) = 33(-1;-4)$ dB à $43(-2;-4)$ dB	
Transmission thermique	$1.3 \text{ W/m}^2/\text{k} \leq U_w \leq 2.2 \text{ W/m}^2/\text{K}$	
Propriété de rayonnement - Facteur solaire - Transmission lumineuse	NPD NPD	
Perméabilité à l'air	Classe Technique de Conformité 4	

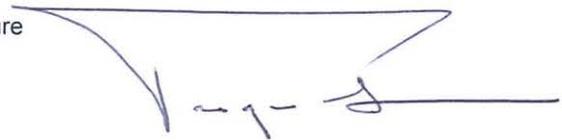
10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Vincent Pasquet, Président du directoire

Le 12/03/2019 à Argentré du Plessis

Signature



- (a) Incluant la durabilité
- (b) Une base de données informative sur les dispositions européennes et nationales relatives aux substances dangereuses peut être consultée sur le site EUROPA de la Construction (accessible à l'adresse http://ec.europa.eu/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain_en.htm).
- (c)
- (d) Les niveaux seuils ont été identifiés par les rédacteurs de spécifications techniques
- (e) Si revendiqué